

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 18 Novembre 2023
Mairie de Saint Georges de Commiers

Présents	Bureau	Pierre LANG Dominique REGNAULT COMPAIN Loïc TAVERNA Michel PROST Pierre FACHINETTI	<i>Président.</i> <i>Vice-président.</i> <i>Vice-président</i> <i>Trésorier</i> <i>Secrétaire</i>
	Municipalité	Norbert GRIMOUD	<i>Maire de St Georges de Commiers.</i>
	Adhérents	21	
	Non adhérents	3	
Pouvoirs		3	

Ouverture de la séance : 09h35

Ordre du Jour

- Mot d'accueil
- Rapport moral et activités 2022
- Rapport financier 2022
- Vote (en conformité avec l'article 13 des statuts)
- Point financier 2023
- Montant des cotisations 2024
- Points sur les activités 2023
- Projets en cours et perspectives
- Questions diverses

Mot d'Accueil

Pierre LANG, Président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie vivement de s'être déplacées. Il remercie particulièrement le Maire de Saint Georges de Commiers, Norbert GRIMOUD.

Il remercie également pour leur présence, Jacques BRISOU, Xavier CHADAINÉ, et Dominique REGNAULT COMPAIN, respectivement président, 1^{er} vice président et secrétaire de la SABA (Société pour l'Animation du Blanc Argent) (Train du Bas Berry). Remerciements aussi pour leur présence et soutien, à Alain ROBERT, Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine et à Denis BELLON, membre de la Fondation et président de l'association Les Amis de L'Histoire du Pays Vizillois.

Remerciements à tous adhérents de l'association.

Il termine cet accueil en saluant la présence d'Isabelle CALENDRE journaliste au Dauphiné Libéré.

Déroulement de la journée

Après la séance, le repas sera pris au restaurant « Babaz ». Les non adhérents sont les bienvenus.
La validation des votes se fera à main levée.
L'après midi sera consacrée à la visite des ateliers.

Rapport Moral et Activités 2022

Retour rapide sur l'historique de l'association pour les nouveaux membres. L'année 2022 reste essentiellement une année de démarrage mais avec néanmoins quelques faits marquants. Opération « SABA », opération « NStCR » et JEP 2022. Se reporter au bilan d'activités 2022 et à la présentation en annexe pour plus de détails.

Jacques BRISOU intervient et évoque la difficile restauration des voitures récupérées au SGLM : la dépollution plomb et amiante avant l'intervention de la société Artérail a été très coûteuse, environ 200 000€. Les 2 ASD sont actuellement restaurées vers Lille et les 3 autres près de Maubeuge. Le budget global pour les 5 voitures est supérieur à 700 000€, hors partie mécanique qui sera révisée par les bénévoles de la SABA directement. Il aurait été catastrophique que ces voitures partent à la démolition selon Jacques BRISOU, cela reste une vraie sauvegarde. La création d'une réplique aurait coûté beaucoup plus. L'association n'est pas propriétaire des voitures mais elles appartiennent à un syndicat mixte. Jacques BRISOU évoque cette piste de réflexion pour Les Rails Du Drac.

Pierre LANG rappelle que du personnel d'Artérail pourrait être mis à disposition, le cas échéant, par cette société pour Les Rails Du Drac en cas de besoin (engagement de Jérôme GARCIA).

Validation du rapport moral.

Rapport Financier 2022

Le bilan est présenté par Michel PROST, trésorier.

L'absence de convention n'a pas permis à l'association d'occuper le site de façon permanente donc les investissements en matériel ont été réduits.

Voir le bilan en page annexe. (2240.00€ de recettes pour 974.32€ de dépenses)

Pierre LANG précise que l'on peut obtenir des subventions au CD38 de 2 façons : mode classique ou initiatives locales.

Approbation des comptes à l'unanimité.

Point Financier 2023

La présentation de la situation financière au 18/11/2023 est présentée par Michel PROST, trésorier.

Voir page annexe. (4535.58€ de recettes pour 1860.39€ de dépenses)

A noter cette année l'augmentation de la subvention du CD38 qui a permis d'acheter de l'outillage.

Approbation à l'unanimité.

Montant des Cotisations 2024

Membres actifs	25 euros
Membres sympathisants	45 euros
Membres bienfaiteurs	>45 euros

Les tarifs ci-dessus sont suggérés par le Président pour les cotisations 2024. Afin de définir plus précisément le rôle de membre actif, il est précisé que ce dernier s'engagera à participer à un minimum de 5 journées dans l'année ou à une activité « administrative ».

Vote à main levée, accepté à l'unanimité.

Point sur les Activités 2023

L'association compte à ce jour 40 adhérents.

Le projet de convention avec le CD38 a tardé, la signature n'a pu se faire que début Août. De ce fait, il ne s'est rien passé pendant le premier semestre. Lors de la signature, 2 jeux de clés ont été remis à l'association : un jeu à Pierre LANG (président) et un jeu à Pierre FACHINETTI (secrétaire). Ces 2 personnes sont seules habilitées à ouvrir les bâtiments.

L'activité est très soutenue depuis : 1 à 2 journées hebdomadaires de travail, avec un noyau dur d'environ 10 personnes. Cela représente environ 630 h de bénévolat (700 h en incluant les JEP 2023).

Les Journées Européennes du Patrimoine les 16 et 17 Septembre ont permis d'accueillir 310 personnes. Parmi elles, 240 ont signé notre pétition. La version en ligne dépasse à ce jour les 660 signatures.

Voir la présentation en annexe pour plus de détails.

Perspectives

L'association a établi de nombreux contacts pérennes : Nyon St Cergue, Trains des Picodons, CF du Vivarais, Fédération des Vélos Rails, ASTTRE19 (restauration du viaduc des Rochers Noires en Corrèze), Histo Bus Dauphinois.

Nous avons désormais un soutien indéfectible de la part de la fondation du patrimoine et une présence reconnue par la commune de St Georges de Commiers, la Métro et le CD38. Pierre LANG évoque le soutien des médias (Le Dauphiné Libéré) et son passage sur les ondes de France Bleu Isère.

Il demeure toutefois une évidente incompatibilité de notre projet avec celui de la restructuration du site menée par la municipalité de SGC.

Norbert GRIMOUD intervient et précise que, après l'étude urbaine menée conjointement par la Métro et la commune, le bureau d'études n'ayant jamais rencontré les élus, le projet est maintenant porté par la commune. Il faut noter la temporalité et le phasage du projet qui va s'étaler sur plusieurs mandats. C'est un site avec diverses contraintes : plusieurs propriétaires, pollution, risque d'inondation (il faut renaturer le ruisseau des Chaussières). Ce projet a été présenté à la population très récemment et la commune a émis de nombreuses réserves en particulier financières : l'étude fait apparaître un besoin de financement entre 6 et 10 millions d'euros à charge de la commune.

Norbert GRIMOUD est favorable au vélorail entre St Georges et Notre Dame, dont les frais d'entretien ne seraient pas assurés par la commune. Dans l'assemblée des personnes évoquent des voies vertes à l'abandon à cause du coût d'entretien. Quelques chiffres sont avancés par les membres de la SABA sur le vélorail de Valençay : 42 000€ de recette avec un coût d'exploitation d'environ 10 000€ soit 32 000€ de bénéfices. Ce résultat sur un faible nombre de visiteurs est très encourageant.

Alain ROBERT va être remplacé par Denis BELLON à la direction départementale de la Fondation du patrimoine. Désormais, il va s'occuper particulièrement du patrimoine industriel de l'Isère. Michel DOFFAGNE va bientôt rejoindre la fondation. La fondation peut trouver des mécènes privés ou solliciter des financements publics, mais il faut l'accord du propriétaire des lieux avant d'initier quelque souscription.

A présent, il faut enclencher les procédures de classement des bâtiments : (le wagnonage, le grand atelier, la remise principale et vapeur, l'administratif) ; du matériel fixe (tour à essieu, tour de 1912, marteau pilon,

cabestan électrique), des véhicules (B19, B27, B30, des Sécherons T6 et T10, du Brissonneau T4, de la grue 1930 avec son wagon d'accompagnement, de quelques tombereaux 10t, 15t et trémies Richard, du loco télécommandé, du loco Berliet et l'automotrice).

Jacques BRISOU encourage le classement complet de tout l'atelier et salue la dynamique de l'association qui a entrepris déjà de nombreux travaux. Il critique vivement le fait que l'étude de la Metro n'ait pas inclus de volet patrimonial, pourtant obligatoire lors d'une telle étude. Transformer un site sans tenir compte du passé est inconcevable.

Les élus vont peut être réagir ? Pour Alain Robert, il faut qu'ils prennent conscience d'une mobilisation de la population pour qu'ils soutiennent concrètement ce projet.

Questions diverses

- Qui est le propriétaire de quoi ?

Tout le foncier (bâtiments, voies...) est propriété de l'Etat mais la jouissance se trouve cédée par convention au CD38. Tout le matériel fixe (machines outils, pièces détachées...) et mobile (wagons) est propriété du CD38. La convention a été prolongée jusqu'en Juin 2024. C'est un délai très court, espérons qu'elle pourra être à nouveau prolongée ? Si rien n'est fait, le CD38 doit restituer les bâtiments vides à l'état. Pierre LANG alerte sur ce fait : qu'advient-il de tout ce patrimoine immobilier et mobilier ?

- Pourquoi l'étude urbaine n'a-t-elle pas pris en compte le patrimoine ?

La Métro n'a pas la compétence patrimoine contrairement au CD38. Elle dispose toutefois, entre autres, de la compétence tourisme.

- Question sur le vélorail : faudra-t-il pédaler à la montée et à la descente ?

A ce jour, il n'est pas envisagé une montée par véhicule moteur traînant les vélorails. Des modèles à assistance électrique sont évoqués. Il reste cependant à valider la puissance nécessaire pour la montée et le système de freinage retenu pour assurer la sécurité en descente. La question est à discuter avec les constructeurs pour pouvoir commencer à chiffrer notre projet.

- Que va devenir le wagon bar ?

Il doit être récupéré par le CF de Bon Repos. Depuis l'arrêt du train, il a subi d'importantes dégradations volontaires.

Pas d'autres questions, la séance est levée à 12h10.

Le président Pierre LANG



Le secrétaire Pierre FACHINETTI

